



Bureau du Directeur général / Secrétaire-trésorier

Municipalité de Palmarolle

499, Route 595, C.P. 509, Palmarolle (Québec) J0Z 5C0

Tél. : 819 787-2505 • Téléc. : 819 787-2412 • Courriel : palmarolle@mrcap.qc.ca

Le 15 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : L'avenir de Postes Canada – Non aux compressions

Monsieur,

Vous trouverez, ci-annexé, la résolution du conseil municipal adoptée lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2014, concernant la demande d'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

Tel que demandé dans votre lettre du 15 septembre 2014, les copies de ces résolutions seront également envoyées à M^{me} Lisa Raitt, ministre des Transports et responsable de la Société canadienne des postes, à M. Brad Woodside, président de la FCM ainsi qu'à notre députée fédérale pour l'Abitibi-Témiscamingue, M^{me} Christine Moore.

Nous vous assurons de notre intérêt pour cette initiative et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Annie Duquette
Directrice générale p. i.

AD/mr

p. j. Résolutions 250-14

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la salle du conseil au 499, route 393, le 6 octobre 2014, à 20 h.

Séance tenue sous la présidence de Monsieur le maire Marcel Caron.

Résolution n° 245-14

Demande d'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

Attendu que

Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que

Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que

la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que

Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Louisa Gobeil appuyé par le conseiller Allan Fortier et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Palmarolle écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires; Que la Municipalité de Palmarolle demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Ce 8 octobre 2014



Annie Duquette
Directrice générale par intérim

Note aux lecteurs

Extrait de procès-verbal qui demeure sous réserve d'une approbation ou d'une modification à une prochaine assemblée du conseil municipal sans pour autant en changer la décision.